

## La « fiche consignes sécurité » : obligations et utilité

**39% des accidents du travail surviennent chez des travailleurs ayant moins d'un an d'expérience** dans l'entreprise et 22% chez des travailleurs ayant entre 1 et 5 ans d'expérience (chiffres pour l'année 2020) (1). La « fiche consignes sécurité », outil indispensable à la prévention santé/sécurité, permet d'améliorer ce constat en vous aidant à la formation et à l'information des nouveaux travailleurs.

Elle a pour objectifs :

- De donner au nouvel embauché, les indications sur les procédures et les comportements à respecter lors de l'usage de machines ou de l'exécution de tâches ;
- De rappeler au travailleur déjà formé les prescriptions de sécurité et les équipements de protection individuelle qu'il doit porter lorsqu'il utilise une machine spécifique ;
- De diminuer le nombre d'accidents de travail ;
- De répondre à la législation. Le code du bien-être au travail impose à l'employeur de mettre à disposition des travailleurs des informations concernant les risques auxquels ils sont exposés et des mesures de prévention pour y remédier (ou à minima, les atténuer). Il a également l'obligation de former les travailleurs (ou de s'assurer qu'ils le soient) à l'utilisation des machines qu'ils vont employer dans le cadre de leur travail. Dans ce contexte, la « fiche consignes sécurité » est un bon support de formation, d'autant plus qu'elle fait ressortir les éléments pertinents de la notice d'utilisation d'une machine.



(1) Rapport\_annuel\_statistique\_privé\_2020 [Fedris 2020]



Wallonie

# La fiche consignes sécurité : FAQ

## En quoi consiste une « fiche consignes sécurité » ?

- C'est un document qui identifie les points clés en matière de sécurité (risques) liés à l'utilisation d'une machine ou à l'exécution d'une tâche et qui prodigue des conseils afin de diminuer ou d'éliminer ces risques.
- Elle est propre à chaque machine ou à chaque tâche.

## Qui l'utilise ?

- La fiche consignes sécurité est destinée à toute personne (salarié, intérimaire, stagiaire...) qui va utiliser la machine (ou réaliser une tâche) à laquelle la fiche consignes sécurité fait référence.

## Dans quel but ?

- Donner au travailleur les informations nécessaires à l'utilisation d'une machine (ou à l'exécution d'une tâche) afin de réduire les risques d'accidents de travail (aussi bien pour soi que pour les autres) et d'apparition de maladies professionnelles.

## Comment ?

- En donnant des indications sur les risques encourus, les Équipements de Protection Individuelle à utiliser et les mesures de prévention à adopter pour limiter ces risques.

## Où peut-on trouver une fiche consignes sécurité ?

- Elle doit être disponible en tout temps (et donc accessible facilement). Elle pourrait par exemple être disposée à proximité de la machine concernée, directement à l'intérieur pour les engins motorisés disposant d'une cabine (tracteur, moissonneuse, télescopique...), dans le véhicule de chantier (pour le petit matériel portatif de type disceuse, débroussailleuse, tronçonneuse...), l'atelier où a lieu l'entretien des machines ou encore dans la farde sécurité de l'entreprise.

## Quand ?

- Les instructions présentes dans une fiche consignes sécurité sont applicables en tout temps, juste avant, pendant et juste après l'utilisation de la machine qu'elle concerne ! Comment réaliser une fiche consignes sécurité ? > Pour vous aider, PreventAgri a rédigé des fiches consignes sécurité pour les secteurs agricole, horticole et équestre. Elles sont disponibles sur notre site internet. Vous pouvez les réutiliser ou les modifier comme bon vous semble. Depuis quelques mois, nous retravaillons ces fiches afin de revoir leur contenu et de les rendre plus claires et attractives.



# La nouvelle fiche consignes sécurité de PreventAgri : comment ça marche ?

Recto

TRACTEUR - FICHE MACHINE



**Mission Wallonne des Secteurs Verts**

---

**PreventAgri**

Rue du Roi Albert, 87 – 7370 Dour  
Tel. : 065/61.13.70 – [info@preventagri.be](mailto:info@preventagri.be)

**Code identification machine** 2

Marque : .....

Type : .....

Date de mise en service : .....

1


**Équipements de Protection Individuelle :**

4







Risques	Bruit <span style="float: right; border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">5</span>	6
	Chute d'objets	
	Incendie	
	...	

7









## 1. Photo

Une photo permet d'identifier la machine (ou la tâche), objet de la fiche consignes sécurité. Elle peut être utile pour repérer les principaux organes pouvant engendrer un risque (prise de force, attache 3 points, dispositifs de signalisation...). La photo doit être lisible (pas trop sombre ou floue) et représentative des zones présentant un risque – d'autres photos de zoom peuvent venir compléter au besoin (ex : protection de cardan).

## 2. Code d'identification machine

Code permettant d'identifier la machine pour les entreprises disposant d'un système d'identification du matériel qui leur est propre.

## 3. Précisions sur la machine

Cet encadré permet d'éviter la confusion entre plusieurs machines similaires de l'entreprise.

## 4. Équipements de Protection Individuelle

Pictogrammes spécifiant les équipements de protection individuelle qu'il est obligatoire de porter lorsque l'on utilise la machine.

## 5. Liste des risques

Énumération des risques auxquels l'utilisateur peut être exposé lorsqu'il utilise la machine.

## 6. Description des risques

Description des causes engendrant les risques que l'utilisateur peut rencontrer et des moments où ils peuvent survenir (ex : une collision peut se produire lorsqu'un tracteur est percuté par un autre véhicule lorsqu'il quitte le champ pour s'engager sur la route).

## 7. Dangers

Ensemble des pictogrammes de dangers avertissant l'utilisateur des risques inhérents à l'utilisation de la machine.

## TRACTEUR - FICHE MACHINE

### INSTRUCTIONS

En toute situation

-- 8

Avant le travail

--

Pendant le travail

--

Après le travail

--

9
**MESURES D'URGENCE**

+

- Avertir le responsable (selon la procédure d'urgence fixée) **ET** avertir les secours (N°112)
- Ne pas déplacer la victime
- Procéder aux premiers soins de la victime par une personne compétente

☎

- Avertir le responsable (selon la procédure d'urgence fixée) **ET** avertir les secours (N°112)
- En cas d'incendie, arrêter la machine et éteindre le feu avec un extincteur adéquat

## 8. Instructions

Ensemble des mesures de prévention (ou des bonnes pratiques) que l'utilisateur devra adopter lors de son travail afin de limiter les risques d'accidents et de maladies professionnelles, mais aussi pour garantir la sécurité d'autres personnes pouvant se trouver à proximité. Certaines mesures peuvent être applicables lors de phases bien spécifiques (soit avant, soit pendant, soit après le travail), d'autres le sont en toute situation (applicables tout le temps).

## 9. Mesures d'urgence

Procédures à appliquer en cas d'accident de travail ou d'incendie.

Pour aller plus loin...

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver divers modèles de fiches consignes sécurité adaptées au type de machine (ou à la tâche à réaliser) sur [notre site internet](#).

Ces fiches peuvent être utilisées en l'état, mais sont également modifiables selon le matériel dont vous disposez.

Il vous suffit pour cela de passer en revue l'ensemble des risques auxquels l'utilisation de votre machine vous expose et d'ajouter les instructions qui seraient adaptées pour diminuer ces risques.

Les fiches d'instructions fournies avec les machines par les fabricants contiennent des informations utiles pour vous aider à estimer ces risques, mais vous pouvez aussi tout simplement vous baser sur votre propre expérience acquise lors de l'usage de votre matériel (par exemple, si vous avez déjà remarqué une situation potentiellement dangereuse ou s'il y'a déjà eu un incident qui aurait pu être évité).

**Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Vous avez également la possibilité de faire appel à PreventAgri pour vous aider à rédiger vos fiches consignes sécurité.**

**Les différents services de PreventAgri sont gratuits, confidentiels et non contraignants.**